

# Revue Catholica

Revue de réflexion politique et religieuse

## Au fil des revues. Transversalités n. 136.

Bernard Dumont , le mercredi 10 août 2016

*Transversalités*, n. 136, janvier-mars 2016, pp. 45-54. Luc Dubrulle, « Héritiers d'une conceptualité. Le jugement prudentiel chez Thomas d'Aquin ».

La prudence n'est pas l'excès de circonspection conduisant à la couardise : elle est la vertu principale guidant l'action, et le jugement qui la précède. La politique en est une forme éminente – souvent définie comme « l'art des compromis » ou encore « l'art du possible », formules qui demandent à être explicitées, ce que permet cet article. L'intention de l'auteur, l'abbé Luc Dubrulle (président recteur délégué à l'Université catholique de Lille) est de surmonter la fameuse petite phrase « qui suis-je pour juger ? », montrant que le jugement prudent est le fondement de toute conduite morale et que son abstention revient soit à tout accepter, soit à tout imposer, sans distinguer entre le bien et le mal.

Le mercredi 10 août 2016 à 22:17 . Classé dans [Bibliographies n.132](#). Vous pouvez suivre toutes les réponses à ce billet via le [fils de commentaire \(RSS\)](#). Les commentaires et pings ne sont plus permis.